Inauguration de la caserne

Pour la sécurité des pompiers

Valérie Lépine

Le 30 novembre dernier, Sainte-Anne-des-Lacs inaugurait sa toute nouvelle caserne de pompiers. La ministre responsable de la région des Laurentides, Christine St-Pierre, ainsi que les députés, maires, préfet de la MRC, pompiers et policiers de la région avaient été conviés à l'ouverture officielle du plus grand édifice jamais bâti sur le territoire de la municipalité.

Photo : Valérie Lépine

La coupure du ruban s'est faite en présence d'une partie de l'équipe de pompiers de la municipalité et (à l'avant, de gauche à droite) de David Graham, député de Laurentides-Labelle, Charles Garnier, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut, Monique Monette Laroche, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs, Christine St-Pierre, ministre responsable de la région des Laurentides, Jean Rousselle, député de Vimont et adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, et Claude Cousineau, député de Bertrand.

Un projet de 1,7 M$

C'est avec grande fierté que la mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs, Monique Monette Laroche, s'est adressée aux dignitaires réunis lors de cet événement pour annoncer l'achèvement de la construction de la caserne de pompiers. Débuté officiellement le 3 octobre 2014, ce projet a coûté 1,7 M$. Ce montant inclut la contribution du gouvernement du Québec de 1,1 M$ (programme PIQM) et celle de la Municipalité de 600 000 $. Questionnée concernant les dépassements de coûts, Mme Laroche a déclaré que ces dépassements s'élevaient à environ 10 % du budget initial.

Initialement prévue pour janvier 2015, l'ouverture de la nouvelle caserne a par ailleurs été retardée de plusieurs mois à cause, entre autres, de problèmes au niveau de l'installation du revêtement extérieur et d'un litige opposant la Ville et l'entrepreneur responsable du projet. Mme Monette Laroche a affirmé durant la conférence de presse du 30 novembre que le litige était maintenant réglé.

Une caserne plus sécuritaire, spacieuse et écologique

La nouvelle caserne répond maintenant aux normes établies par le ministère de la Sécurité publique en ce qui a trait à la sécurité des pompiers. L'ancien édifice qui abritait le service des incendies, appelé «garage» et situé à l'arrière de l'hôtel de ville, était devenu trop exigu pour permettre aux pompiers de travailler de façon sécuritaire. C'est essentiellement pour cette raison que la Municipalité avait décidé d'investir dans une nouvelle caserne.

Alain Grégoire, directeur du Service des incendies de Sainte-Anne-des-Lacs, a expliqué au *Journal* que l'espace disponible dans le «garage» ne permettait pas, par exemple, de circuler entre les camions ou d'ouvrir les moteurs des camions sans avoir à ouvrir les portes extérieures, ce qui, l'hiver, pouvait causer des problèmes de gel dans certaines parties mécaniques de ces engins qui contiennent toujours de l'eau. L'inspection hebdomadaire des camions peut maintenant se faire à l'intérieur. Les portes à l'avant et à l'arrière du nouveau bâtiment permettent aussi aux pompiers d'éviter d'avoir à reculer les camions.

La nouvelle caserne héberge trois camions d'incendie (avec une possibilité d'en héberger un quatrième), quatre salles adjacentes à l'espace de stationnement des camions (qui permettent, entre autres, de garder l'endroit propre), un vaste vestiaire, des bureaux pour le directeur et les officiers et, à l'étage, une cuisinette, des douches et une salle de formation de 30 places qui pourra être utilisée par les citoyens et servir dans le cas de mesures d'urgence.

La nouvelle caserne comporte en outre divers aménagements écologiques : un toit blanc, un plancher chauffant dans la partie garage et deux réservoirs d'eau souterrains de 5000 gallons chacun qui récupèrent l'eau de pluie.

L'équipe de pompiers

Le Service des incendies de la municipalité compte une équipe de 24 pompiers à temps partiel (qui travaillent sur appel), quatre lieutenants et un directeur. Cette équipe répond en moyenne à 70 appels d'urgence par an. Ces appels proviennent principalement de Sainte-Anne-des-Lacs. La taille du personnel répond aux normes établies par le schéma de couverture de risque en incendie de la MRC des Pays-d'en-Haut. Selon Alain Grégoire, ces normes exigent, entre autres, que pour un incendie résidentiel, douze pompiers puissent être disponibles et puissent répondre à un appel d'urgence en 15 à 20 minutes.

Point de vue

Pour une culture de la vie

Jean Massée

Les sages disent que la mort fait partie de la vie. Moi, je me dis qu'on n'est pas obligé pour autant de la raccourcir. Malheureusement, c'est ce qui est en train de se passer. En effet, au rythme où nous semons la mort un peu partout dans les écosystèmes de la Terre, nous mettons en danger non seulement une multitude d'espèces, mais aussi le genre humain.

Pour David Suzuki, écologiste et généticien bien connu : «Le défi n'est ni technologique, ni politique, ni économique. C'est notre conscience qu'il faut changer radicalement.»[1] Comme nous avons développé une culture de la mort en guise de mode prédominant de fonctionnement, la majorité de nos actions ont été et sont encore destructrices pour nous-mêmes et pour l'environnement. Cette attitude suprémaciste a été adoptée pour nous rendre maître de la nature afin de contrer ses humeurs et ses soubresauts.

Nous n'avons pas encore pris collectivement conscience que la Terre c'est aussi nous et que nous faisons partie intégrante de sa biosphère. Nous n'avons pas à prendre cette attitude de conquistador face aux éléments naturels, pas plus que d'adopter une stratégie de lutte permanente pour vivre; c'est là, un des plus grands mythes de l'humanité qui nous maintient dans le même sillon depuis fort longtemps. Nous avons plutôt besoin de coopérer, de nous entraider et de partager les fruits de cette coopération. Deux expériences[2] menées dans les années 70, l'une par un psychologue et l'autre par un prof de sciences politiques, ont montré que la coopération, la réciprocité et le pardon l'emportent largement sur les comportements pirates, agressifs ou individualistes.

Mais qu'est-ce que la culture de la mort? La culture de la mort c'est: «Celui qui croit qu'une croissance peut continuer indéfiniment dans un monde fini [celui-là] est soit un fou, soit un économiste», disait avec ironie l'économiste américain Kenneth Boulding, il y a plus de 40 ans. La culture de la mort c'est aussi de croire que la destruction des écosystèmes est le prix à payer pour avoir le niveau de vie matériel que nous avons. Mais la culture de la mort c'est avant tout de croire que l'être humain est foncièrement mauvais et que ce «fait» rendrait incontournable le recours à la domination, à la violence et à la corruption.

Dans son entrevue avec *Québec science*, David Suzuki va même jusqu'à dire que ceux et celles qui font fi de la science, devraient être jugés pour «crimes intergénérationnels», car pour lui cet «aveuglement volontaire aura des effets incommensurables à long terme sur la vie de nos enfants et de nos petits-enfants». Son vœu a été exaucé, du moins en partie, car un des premiers jugements concernant la crise climatique a été rendu le 20 novembre dernier par un juge de l'État de Washington. Celui-ci a donné raison à 8 adolescents, malgré une représentation musclée de l'industrie pétrolière, en reconnaissant que «l'État avait l'obligation constitutionnelle de lutter contre les changements climatiques pour protéger les droits des générations à venir», rapportait Karel Mayrand dans son blogue au *Journal de Montréal*.

On dirait qu'on ne se rend pas compte que la vision du monde que nous avons adoptée jusqu'ici est destructrice pour nous tant sur le plan individuel que collectif. Les dégâts à réparer et les défis sont si importants que le temps nous est compté. Pour l'humanité, il est l'heure de choisir la vie, la coopération, l'entraide et le partage à tous les niveaux, dans tous les milieux et dans tous les lieux de notre maison commune. Le temps est venu de prendre conscience. Si nous n'ouvrons pas cette porte, «Tout ce que nous n'avons pas ramené à la conscience se manifestera [dans notre vie] comme le destin ou la fatalité», a si justement énoncé Carl Gustave Yung, le père de la psychologie analytique. Prendre conscience, c'est sortir du rôle de la victime ou du bourreau pour enfin instaurer plus d'harmonie. C'est ce que je nous souhaite de tout cœur pour l'année 2016. Joyeuses fêtes à tous.

1. Le Devoir, *4 décembre 2015. Article de Josée Blanchette - Dégénérations.*

Entrevue de David Suzuki avec Lucie Pagé dans Québec science, *décembre 2015.*

2. Études du psychologue Anatole Rapaport et du professeur de sciences politiques Robert Axelrod rapportées par Bernard Werber dans Nouvelle encyclopédie du savoir relatif et absolu. *Éditions Albin Michel et Bernard Werber, 2009.*

SERVICE COMPLET
DE POMPE À EAU
Pompe submersible
Réservoir sous pression
Dégel d'eau
Installation de fil chauffant
Gaétan Charette
450.822.9959